

# L'Accompagnement Social des Agents Territoriaux



UNE NOUVELLE PRESTATION

**D**ANS le cadre de son appui auprès des Collectivités Territoriales en matière de gestion des Ressources Humaines, le **CDG MARTINIQUE** met en place une nouvelle mission : **l'Accompagnement Social des Agents Territoriaux**.

Tout Employeur Public affilié au **CDG MARTINIQUE** peut désormais **recourir aux services** de notre **Assistante Sociale**, diplômée d'État.

## L'ASSISTANTE SOCIALE, UNE PERSONNE RESSOURCE À L'ÉCOUTE DE VOS AGENTS

Mise à disposition par le **CDG MARTINIQUE**, l'Assistante Sociale agit en totale confidentialité et toute neutralité. Elle est soumise au **secret professionnel** et au **respect des règles déontologiques**.

Elle intervient en transversalité et en partenariat avec les autres services du Pôle Prévention Santé Sécurité au Travail du **CDG MARTINIQUE**.

## À QUOI CORRESPOND CETTE PRESTATION ?



L'Accompagnement Social a pour objet de contribuer à l'amélioration des conditions de vie au travail et de vie personnelle des agents par une **aide à l'intégration**, la **réintégration** ou l'**adaptation à l'emploi** des **agents les plus fragilisés**.

Lors de cet Accompagnement Social, il s'agit de conseil, de recherche de solutions et de moyens d'actions en relation avec l'environnement de travail et les organismes extérieurs.

## QUI PEUT BÉNÉFICIER DE CETTE PRESTATION ?

**Tous les agents** des Collectivités Territoriales et Établissements Publics affiliés au **CDG MARTINIQUE** :

- Fonctionnaires (stagiaires / titulaires)
- Contractuels
- En activité ou en congé pour raison de santé

## QUELS SONT LES CHAMPS D'INTERVENTION DE L'ACCOMPAGNEMENT SOCIAL ?

- Santé / Handicap et vie professionnelle (maladie, invalidité, retour à l'emploi, etc.)
- Préoccupations financières (gestion budgétaire, surendettement, etc.)
- Vie familiale et sociale (séparation, deuil, naissance, etc.)

## COMMENT SE DÉROULE L'INTERVENTION ?

- Une **intervention individuelle** sur les problématiques rencontrées par l'agent ;  
OU
  - Une **intervention sociale d'intérêt collectif** auprès d'une partie ou de l'ensemble des agents, en réponse à une problématique collective ;
- ✚ Un **travail de réseau** qui permet de partager avec d'autres professionnels, de mettre en commun des objectifs de travail autour d'une situation donnée afin de répondre au mieux à la demande de l'agent ou de développer des actions collectives.

## QUI DOIT SOLLICITER LE CDG MARTINIQUE ?

L'Assistante Sociale **peut être saisie** par :

- La Collectivité ou l'Établissement Public ;
- L'agent, après concertation avec l'employeur ;
- Les partenaires externes médico-sociaux (CHU, CGSS, CAF, etc.) et les autres services du **CDG MARTINIQUE** (Médecine de Prévention, Comité Médical, Commission de Réforme, Service de Prévention, etc.).



### Modalités pratiques

Les rencontres avec l'Assistante Sociale sont réalisées **sur RDV** soit :

- Au **CDG MARTINIQUE** ;
- Au sein de la Collectivité de l'agent ou lieu de permanence défini ;
- Par téléphone ;
- En visio-conférence ;
- Au domicile de l'agent si en arrêt.



### Contractualisation

L'adhésion à cette prestation doit faire l'objet d'une convention signée entre le **CDG MARTINIQUE** et la Collectivité Territoriale ou l'Établissement Public.

### Quel est le coût de la prestation ?

- 1 État des lieux :
    - Collectivité de 50 agents et moins : 4h maximum ;
    - Collectivité de plus de 50 agents : 8h maximum.> Prestation financée par la cotisation optionnelle.
- ✚
- 2 Accompagnement individuel ou collectif :
    - Facturation horaire de 60€.

■ ■ ■  
**+D'INFOS : Rdv sur notre site internet : [www.cdg-martinique.fr](http://www.cdg-martinique.fr)** 

**Pôle Prévention Santé Sécurité au Travail**

Votre interlocuteur :

 **Maguy Jeannot, Assistante Sociale**

 0596 70 08 86 /  [accompagnementsocial@cdg-martinique.fr](mailto:accompagnementsocial@cdg-martinique.fr)

**CDG MARTINIQUE**

Maison des Collectivités Territoriales

ZAC Étang Z'abricots - BP 1169 - 97249 Fort-de-France Cédex

 0596 70 08 86 /  0596 70 64 32 /  [info@cdg-martinique.fr](mailto:info@cdg-martinique.fr)

